

Conseil d'administration Séance du 1^{er} avril 2022

Délibération n°7-2022 Tarifs « Grand public » 2022/2023

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle et l'arrêté préfectoral du 29 mars 2018 portant modification des statuts de l'EPCC ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

Dans la perspective de la prochaine rentrée académique 2022/2023, il convient de fixer les tarifs des ateliers Grand public sur les deux sites de l'établissement.

À cet effet, il est proposé de fixer les tarifs et conditions diverses pour l'année académique 2022/2023 de la manière suivante (modifications en rouge) :

- Correction du montant du tarif 2^{ème} cours adulte (erreur dans la délibération 2021/2022) ;
- Ajustement de la participation aux consommables de l'atelier gravure (-10€) ;
- Création d'une participation pour les ateliers de photo argentique (10€) ;
- Tarif stage intensif préparation aux concours d'entrée (60€ par jour plutôt que 300€ pour 5 jours) ;
- Ajustement heure formation professeur stagiaire/formation continue/Partenariat 50€ à 60€.

Les 4 tranches d'exonération en fonction du quotient familial pour les foyers non-imposables ainsi que les modalités d'application en cas d'inscriptions multiples au sein d'un même foyer (délibération n°6-2020) seront maintenues :

QFM	Réduction
$QFM \leq 600$	80%
$600 < QFM \leq 800$	60%
$800 < QFM \leq 1000$	40%
$1000 < QFM \leq 1200$	20%
$1200 < QFM$	0%

Désignation	Propositions Tarifs 2022/2023
Ateliers d'initiation à la pratique artistique	
Adultes	
<i>pour un cours</i>	349,00 €
<i>à partir du 2ème cours et/ou du 2e membre d'un même foyer</i>	174,00 €
<i>participation consommables ateliers gravure/lithographie</i>	65,00 €
<i>participation consommables ateliers photo argentique</i>	10,00 €
Adolescent 14-16 ans et 16-18 ans	
<i>pour le 1er cours</i>	109,00 €
<i>à partir du 2ème cours et/ou 2ème enfant</i>	55,00 €
Enfants 8-10 ans et 11-13 ans	
<i>pour le 1er cours</i>	84,00 €
<i>à partir du 2ème cours et/ou 2ème enfant</i>	42,00 €
Enfants 6-7 ans	
<i>pour le 1er cours</i>	60,00 €
<i>à partir du 2ème cours et/ou 2ème enfant</i>	31,00 €
Frais de dossier	
<i>Les droits d'inscription des stages et des ateliers hebdomadaires "jeune public" et "public adulte" incluent un montant forfaitaire de frais de dossier par inscription non-remboursable de 10 €</i>	10,00 €
Stages Sites de Caen et Cherbourg	
Arts plastiques pour adultes (taux horaire)	5,70 €
Arts plastiques pour enfants (taux horaire)	4,00 €
Arts plastiques 1 enfant/1 adulte (taux horaire)	3,50 €
Stage intensif préparatoire aux concours d'entrée	60€ par jour
Heure formation professeur stagiaire/formation continue/Partenariats	60,00 €

DÉLIBÉRATION

Le conseil d'administration après en avoir délibéré,

Approuve la nouvelle grille tarifaire pour l'année 2022/2023,

Autorise le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 24
Présents : 15
Votants : 17
Vote : à l'unanimité des voix

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20220404-Delib-7-2022-DE
Date de télétransmission : 04/04/2022
Date de réception préfecture : 04/04/2022